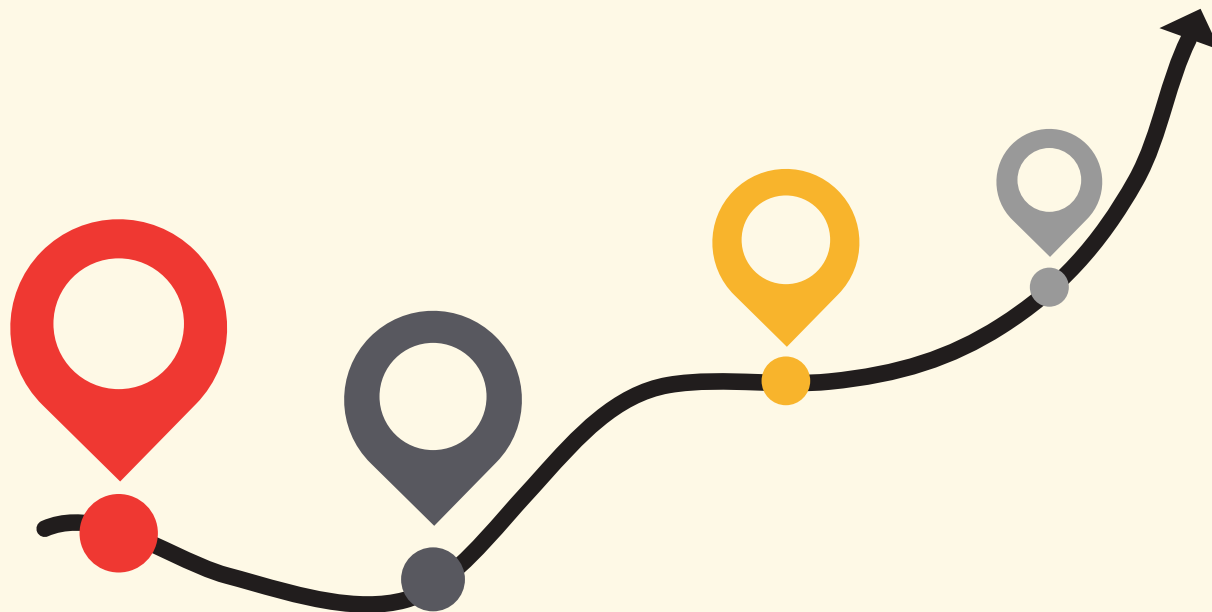


Des inégalités qui se creusent dans le parcours de vie



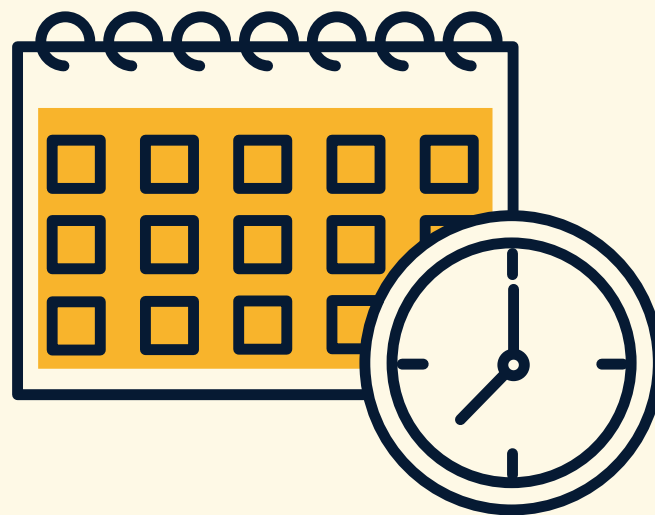
POUR UN TRAITEMENT ÉQUITABLE
entre les couples mariés et conjoints de fait



FAMILLES
EN MOUVANCE
PARTENARIAT DE RECHERCHE

Une vie semée d'embûches

Même si chaque parcours de vie est différent, nombreuses sont les femmes qui verront se creuser les inégalités entre elles et leur conjoint.

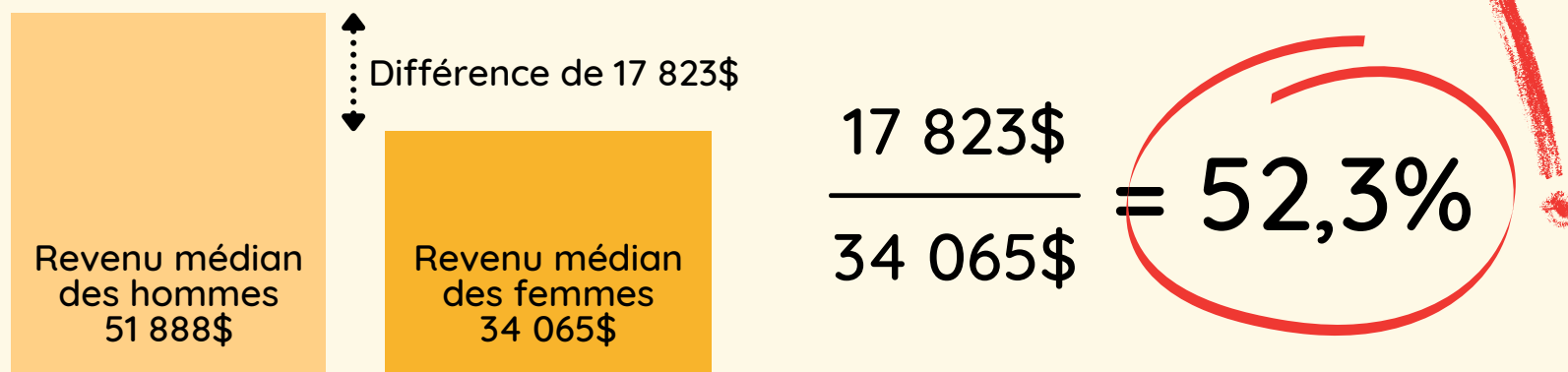


Et sans encadrement juridique de leur union, les conséquences financières d'une séparation ou d'un décès peuvent être catastrophiques.



Des écarts de revenus qui donnent le vertige

Du point de vue des femmes, les écarts de revenus entre elles et leur conjoint sont faramineux! Pour l'ensemble des couples avec au moins un enfant mineur au Québec, le revenu médian des hommes équivaut à 50% de plus que celui des femmes.

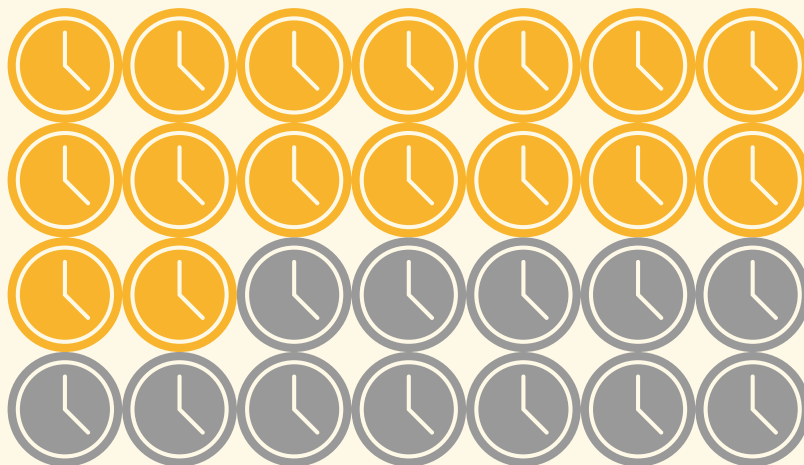


Certaines régions sont des cancrs en la matière. En Abitibi-Témiscamingue, le revenu médian des hommes est le double de celui des femmes! Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il est de 75% plus élevé, tandis que pour les Laurentides et Lanaudière, il est de 60% plus élevé.

Prendre soin plus souvent... et plus longtemps

Encore aujourd'hui, la participation quotidienne des mères aux soins aux enfants est plus élevée que celle des pères.

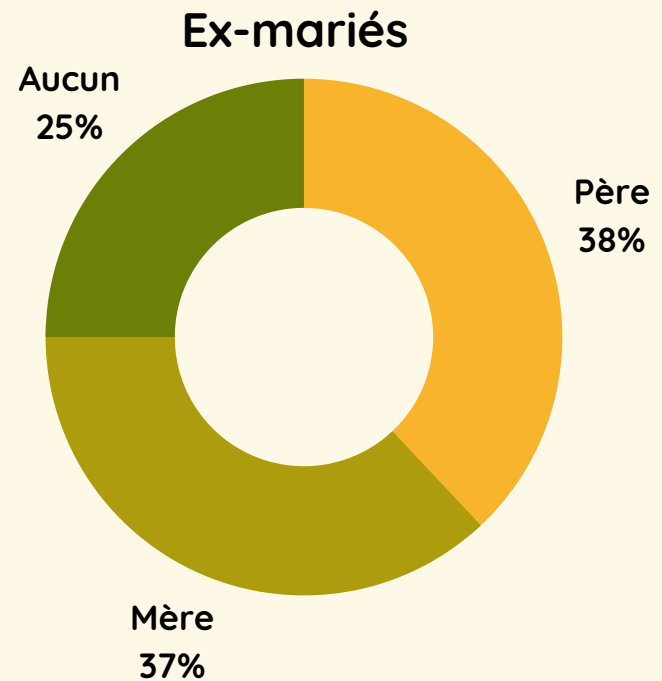
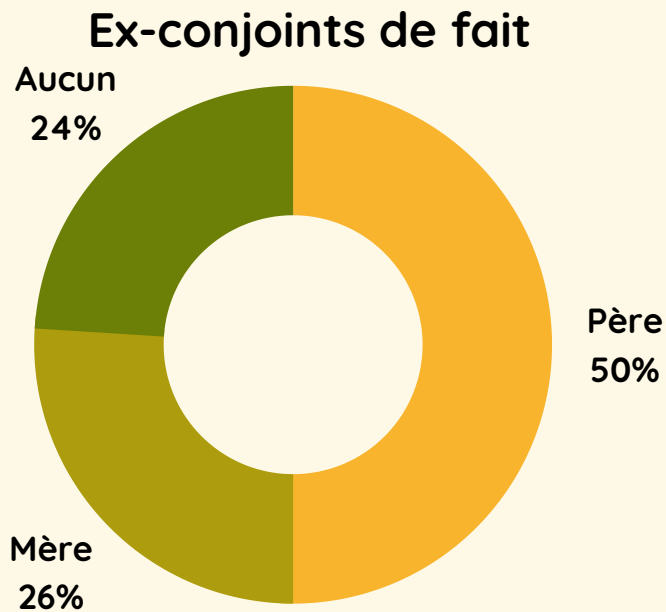
Les mères fournissent en moyenne **2 heures 18 minutes** de soins aux enfants chaque jour. Pour les pères, c'est plutôt **1 heure 44 minutes**.



Au bout d'une semaine, les femmes passent donc tout près de **quatre heures de plus** que les hommes à prendre soin des enfants!

À qui la maison après la séparation?

Choisir qui demeure dans le domicile familial, un moment charnière lors d'une séparation. La plupart du temps, chez les ex-partenaires qui sont toujours propriétaires après la séparation, c'est le père qui garde la résidence familiale.



Les mères en union libre paient sans doute le prix de la séparation : elles sont celles qui sont le moins souvent propriétaire du domicile familial après la séparation.

À qui la maison après la séparation? (suite)

Pourquoi est-ce ainsi? Quelques hypothèses sont sur la table.

L'absence d'un cadre juridique qui protège la résidence familiale dans le cas des couples en union libre pourrait augmenter la disparité entre les femmes mariées et celles qui ne le sont pas.

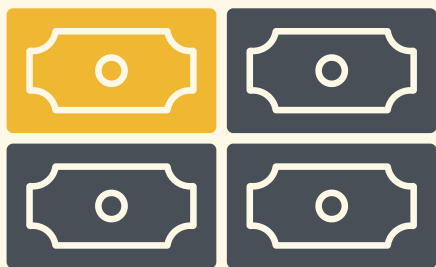
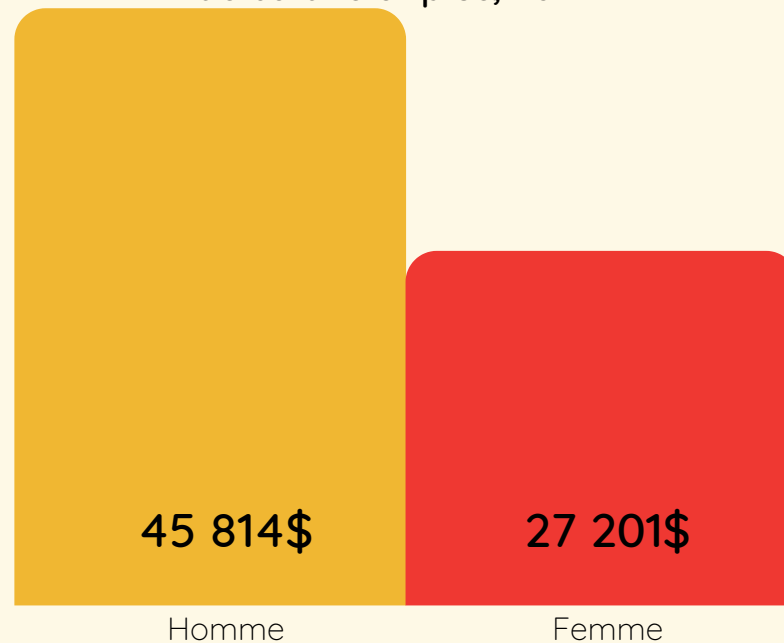


De plus, les femmes ayant souvent des revenus moins élevés que leur conjoint, certaines pourraient ne pas nécessairement avoir les moyens de conserver cette résidence même lorsqu'elles sont copropriétaires.

La retraite : chacun pour soi qui fait mal?

Les femmes gagnent considérablement moins que les hommes après 65 ans. Pourquoi? Parce qu'elles travaillent moins au cours de leur vie active, comme en prenant l'ensemble du congé parental ou en s'occupant d'un parent âgé.

Revenu total des personnes âgées de 65 ans et plus, 2012



Ce déséquilibre serait minimisé si les conjoints planifiaient leur retraite à deux. Pourtant, seulement un couple sur quatre (un couple sur cinq chez ceux en union libre) administre leur retraite en commun.

Bibliographie

Belleau, Hélène, Carmen Lavallée et Annabelle Seery. 2017. Unions et désunions conjugales au Québec: rapport de recherche. Première partie: le couple, l'argent et le droit. Montréal: INRS Centre - Urbanisation Culture Société.

Belleau, H., M. Connolly, M- Fontaine, M. Goussé et S. Lévesque, (à paraître), « Répercussions économiques des ruptures conjugales » in Saint-Jacques, M.-C., Robitaille, C., Godbout, É., Baude, A. et Lévesque, S. (eds). La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise : les premiers moments, Presses de l'Université Laval.

Houle, Patricia, Martin Turcotte et Michael Wendt. 2017. Évolution de la participation des parents aux tâches domestiques et aux soins des enfants de 1986 à 2015: Mettre l'accent sur les Canadiens: résultats de l'Enquête sociale générale. Sous la dir. de Statistique Canada.

Statistique Canada, Recensement de 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir du tableau R1&R2 de la commande spéciale CO-2059.

Rose, Ruth. 2015. « Les femmes et les régimes de retraite publics. » Observatoire de la retraite. <https://observatoireretraite.ca/les-femmes-et-les-regimes-de-retraite-publics/>.



FAMILLES
EN MOUVANCE
PARTENARIAT DE RECHERCHE

Pour aller plus loin:

<http://www.partenariat-familles.inrs.ca/>